



Heure supplémentaire weekend/semaine

Par **car guillaume**, le **10/06/2018** à **11:53**

Bonjour,

je me tourne vers vous car la semaine dernière avec mon équipe nous avons travailler lundi, mardi et mercredi (7.33h*3) ainsi que samedi et dimanche en 2*12 h.

J'aimerais savoir si nous sommes bien dans un cas d'heure supplémentaire, car la direction nous soutiens que suite a l'avenant du contrat de travaille pour travailler les week end qui prenné effet le 01/06. Nous ne pouvons pas prétendre à avoir fait des heures supplémentaires

Par **P.M.**, le **10/06/2018** à **13:12**

Bonjour,

Tout dépend de ce que prévoit éventuellement la Convention Collective applicable concernant la majoration d'heures du dimanche et accessoirement le texte de l'avenant...

Par **car guillaume**, le **10/06/2018** à **15:09**

La convention prévoit 100% de rémunération supplémentaire pour le dimanche et l'avenant précise juste que les jours travaillés seront le samedi et le dimanche.

Par **P.M.**, le **10/06/2018** à **17:21**

Ce serait mieux d'indiquer l'intitulé exact de la Convention Collective applicable à défaut de son numéro pour savoir si vraiment la majoration de 100 % ne se substitue pas à celle des heures supplémentaires...

En tout cas un avenant ne déroge pas aux majorations légales et conventionnelles pour les heures supplémentaires...